Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

135 MÉDIA

89 Rue du Faubourg Saint-Antoine
75011 Paris

SIREN : 831.286.026

Forme juridique : SARL

N° TVA : FR21831286026

Certifié conforme pour dépôt

Florian LECERF

Certifié par youtrust

EXTEND

SAS au capital de 4601000 Euros - SIREN : 981805252
13 RUE WASHINGTON, 75008 PARIS
Tél : 0183736353 - https://extend.paris/

F.L.

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similai...	17 800,00	16 401,56	1 398,44	1 958,44
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	58 453,35	49 474,73	8 978,62	15 460,27
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 007,32		19 007,32	18 944,21
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**95 260,67**	**65 876,29**	**29 384,38**	**36 362,92**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				663,50
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	289 869,44	34 810,00	255 059,44	317 121,80
Autres créances	32 728,21		32 728,21	13 902,20
Charges constatées d'avance	14 846,92		14 846,92	12 802,53
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	200 000,00		200 000,00	200 000,00
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	237 452,14		237 452,14	175 674,15
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**774 896,71**	**34 810,00**	**740 086,71**	**720 164,18**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**870 157,38**	**100 686,29**	**769 471,09**	**756 527,10**

F.L.

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	32 000,00	32 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	3 200,00	3 200,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	208 021,64	225 456,29
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	268 612,83	92 565,35
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**511 834,47**	**353 221,64**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 055,21	30 909,20
Emprunts et dettes financières diverses	2 212,96	7 388,42
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 649,04	81 003,14
Dettes fiscales et sociales	186 541,08	133 704,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	37 118,54	2 300,00
Produits constatés d'avance	17 059,79	148 000,00
TOTAL DETTES (III)	**257 636,62**	**403 305,46**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**769 471,09**	**756 527,10**

F.L.

Annexe

F.L.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

F.L.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	17 800			17 800
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	57 401	1 052		58 453
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 944	63		19 007
TOTAL	**94 145**	**1 115**		**95 261**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

F.C.

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement Concessions, brevets & licences Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immo. en cours, avances et acomptes			15 842	560		16 402
Immobilisations corporelles						
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immo. en cours, avances et acomptes			41 941	7 534		49 475
Immobilisations financières						
Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières						
TOTAL			**57 782**	**8 094**		**65 876**

F.C.

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	58 175	10 885	34 250	34 810
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	**58 175**	**10 885**	**34 250**	**34 810**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

F.C.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	19 007	19 007		
Clients douteux	34 410	34 410		
Autres créances clients	255 459	255 459		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	960	960		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	16 163	16 163		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	15 605	15 605		
Charges constatées d'avance	14 847	14 847		
TOTAL	**356 452**	**356 452**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	13 055	9 305	3 750	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 649	1 649		
Personnel et comptes rattachés	10 952	10 952		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	78 568	78 568		
Impôts sur les bénéfices	9 876	9 876		
TVA	70 669	70 669		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	16 477	16 477		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 083	3 083		
Autres dettes	36 249	36 249		
Produits constatés d'avance	17 060	17 060		
TOTAL	**257 637**	**253 886**	**3 750**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	622			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 476			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	2 213			

F.L.

135 MEDIA
Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 32 000,00 euros
Siège social : 89 Rue du Faubourg Saint-Antoine
75011 PARIS
831 286 026 R.C.S. PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 30 juin,
A 14 h 00,

Monsieur Florian LECERF,
Propriétaire de la totalité des 32 000 parts sociales de 1 euro chacune composant le capital social de la Société 135 MEDIA,

Associé unique et seul Gérant de ladite Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Florian LECERF, Associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code.

L'impôt sur les bénéfices s'élève à un montant de 31 589,00 euros.

F.L.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 268 612,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **268 612,83 euros**

Il est rappelé l'existence d'autres réserves antérieures s'élevant à **208 021,64 euros**

Affectation du résultat :

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à **476 634,47 euros**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 511 834,47 euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : Néant
- Exercice clos le 31 décembre 2024 : 110 000,00 euros

TROISIÈME DÉCISION

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

- Convention de compte courant conclue avec la Société dont le montant au 31 décembre 2025 est de 2 212,96 euros.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé unique décide d'approuver sa rémunération brute en qualité de Gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 85 000,00 euros.

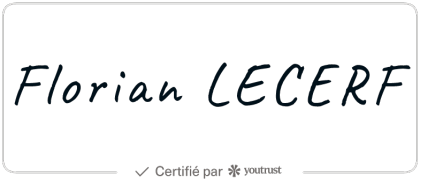
CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Florian LECERF,
Gérant associé unique,
Signature précédée de la mention
« Certifié conforme »

Certifié conforme



F.L.